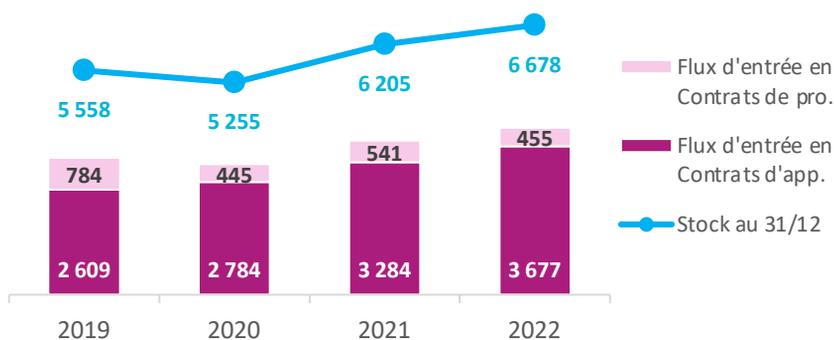


# BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

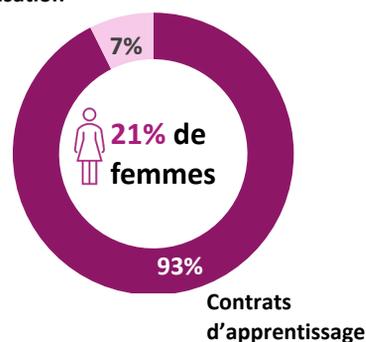
## GRAND EST

**6 678 alternants dans 1 551 établissements de la branche sont formés dans 132 organismes de formation de la région**

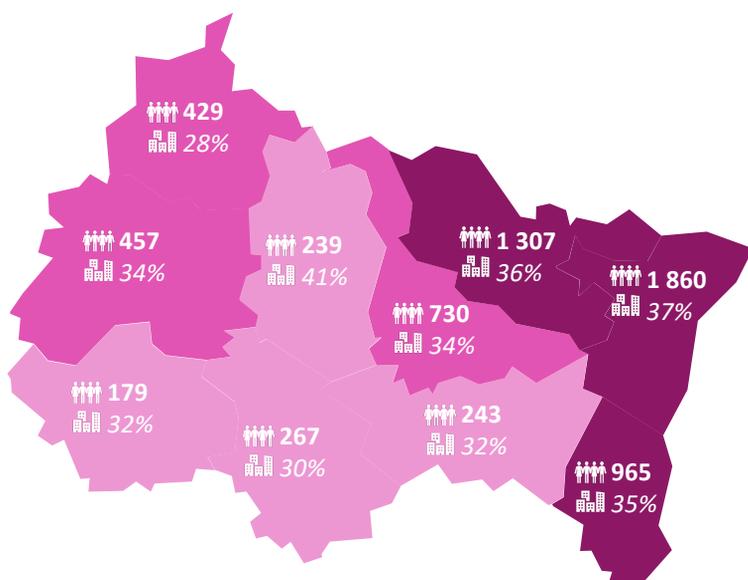
Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de professionnalisation



La région Grand Est a connu une **croissance quasi continue de ses effectifs d'alternants depuis 2019** (+20 % en stock). La branche connaît une **accélération marquée des entrées en alternance depuis 2021 dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance, entre 2021 et 2022, de la région est supérieure au niveau national avec une **augmentation de 8% contre 7%**.



Les alternants sont très légèrement moins représentés dans la région qu'au niveau national. Ils pèsent 4,3% des effectifs salariés dans la région contre 4,7% en France. La répartition départementale des alternants est **très proche de celle des effectifs salariés**.

Nous pouvons en revanche noter des **écarts significatifs, entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants** (de 41% à 28%).

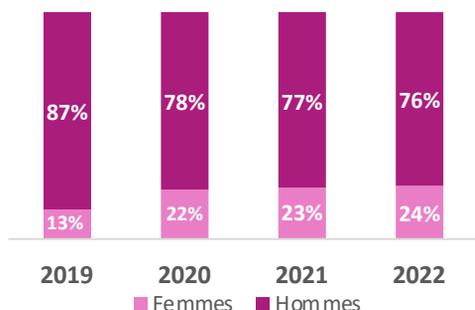
Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que le département des Ardennes a connu une **baisse de la part d'établissements employeurs d'alternants** (33 à 28%). À l'inverse, des départements des Vosges et de la Meuse qui ont connu des hausses conséquentes.

👤 Nombre d'alternants — +  
🏢 Part d'établissements employeurs d'alternants

NB : Localisation des alternants selon le lieu d'implantation de l'établissement employeur

## Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

### Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2023 (24%) est **plus élevée** que la **proportion des femmes parmi les salariés** de la branche dans la région (21%). La **part des femmes est en hausse constante depuis 2019**. En effet, depuis 2019, nous observons une hausse de 84% de la part des femmes parmi les alternants.

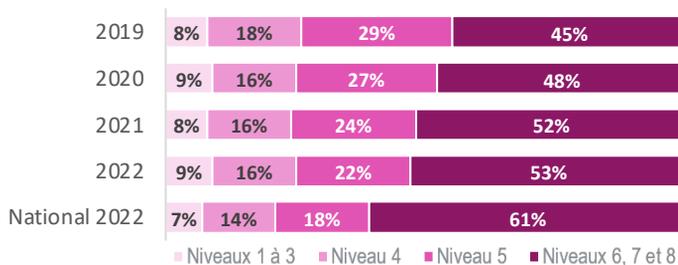
## Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (72% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 48% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **60% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 20% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

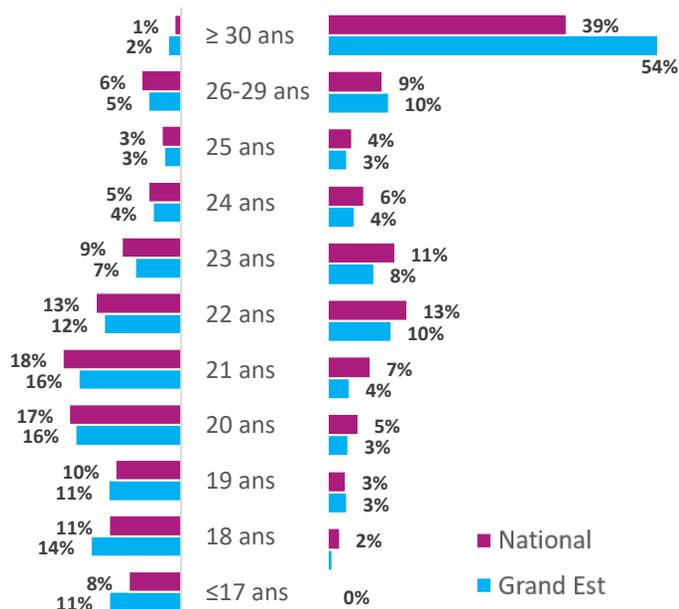
### Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



## Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

### Contrats d'apprentissage

### Contrats de professionnalisation



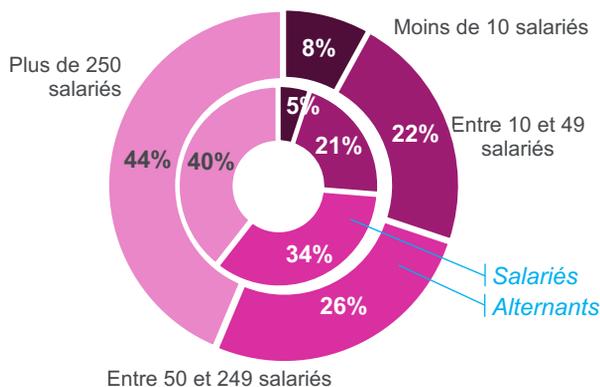
Les plus de 19 ans **représentent 67%** des alternants dans la métallurgie au sein de la région contre **74% au niveau national**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants de niveaux inférieurs au niveau 6 dans la région Grand Est.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

## 34% des établissements<sup>(1)</sup> de la région emploient au moins un alternant

La proportion d'établissements<sup>(1)</sup> employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 2 points entre 2021 et 2022. Elle est **légèrement inférieure à la proportion nationale (35%)**. Si l'on regarde d'autres régions, en **Pays de la Loire**, elles sont **42% à employer au moins un alternant** alors qu'elles sont **28% en Île-de-France**.

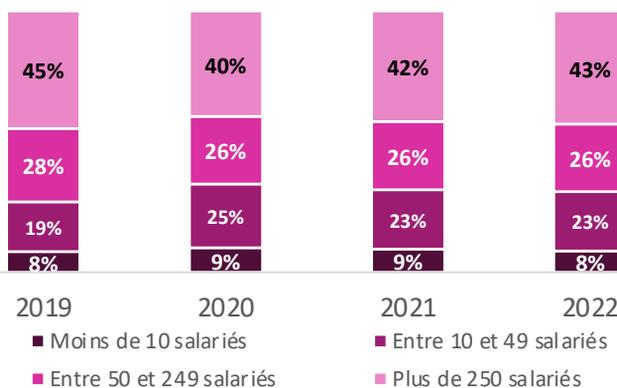
### Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)



On observe que les établissements entre 50 et 249 salariés ont tendance à employer **plus d'alternants (44%) que le poids qu'ils représentent en salariés (40%)**. La situation est identique pour les établissements de **moins de 49 salariés**.

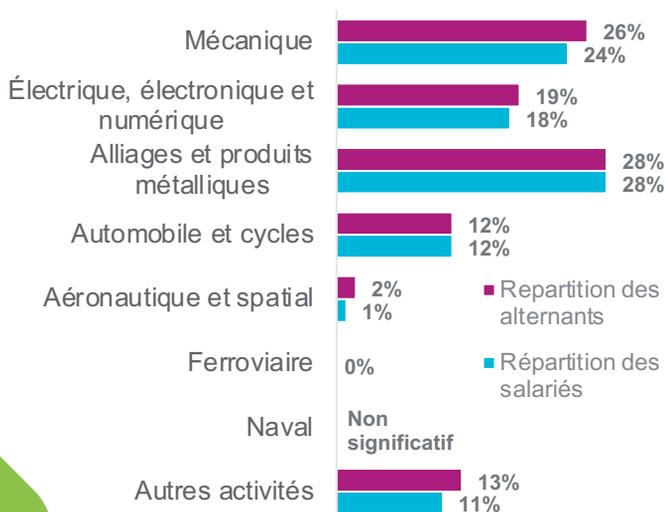
Ce phénomène est également visible au niveau national.

### Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



Entre les années **2019 et 2021**, nous observons une répartition plutôt stable **des alternants au sein des différentes tailles d'établissements de la branche**. Toutefois, en 2020, nous observons un **transfert des alternants** depuis les établissements de plus de 250 salariés vers les établissements de moins de 50 salariés.

### Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter un **relatif équilibre avec la répartition des salariés**. L'écart le plus important concerne le secteur de la mécanique qui emploie 24% des salariés et 26% des alternants. Ces **ordres de grandeur se retrouvent également au niveau national**.

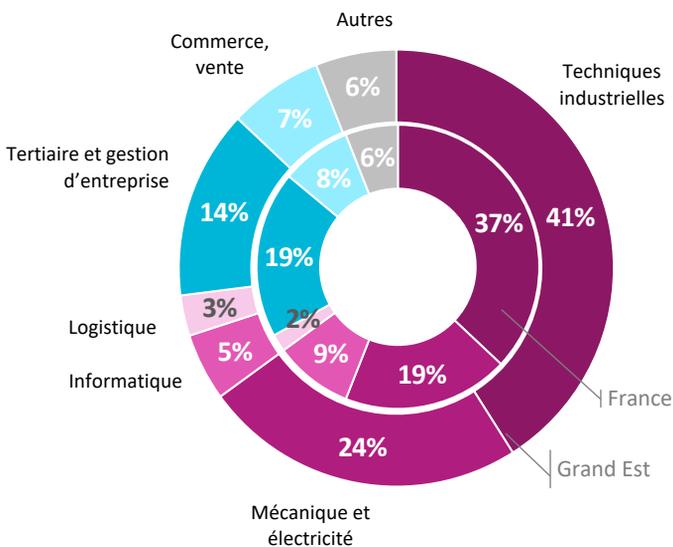
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

<sup>(1)</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

## 14% des organismes de formation (19) forment 80% des alternants

Au niveau national l'effet de concentration est légèrement plus marqué que dans la région puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Lorraine (14,5%), le Pôle formation UIMM Alsace (13%) et le CFA de l'Université Haute-Alsace (9%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

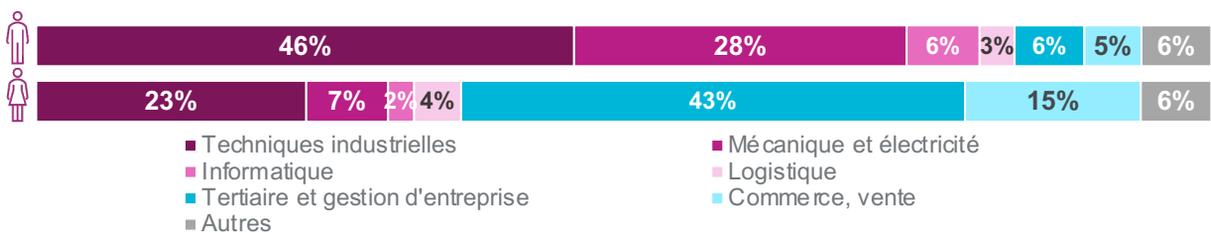


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération strasbourgeoise**. Nous retrouvons ainsi 14% des organismes dans le Bas-Rhin pour 28% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 61 % des contrats de professionnalisation**. Cette proportion poursuit sa hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser la proportion de contrats de professionnalisation parmi les contrats d'alternance.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 73% des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi **36% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur [www.observatoire-metallurgie.fr](http://www.observatoire-metallurgie.fr)